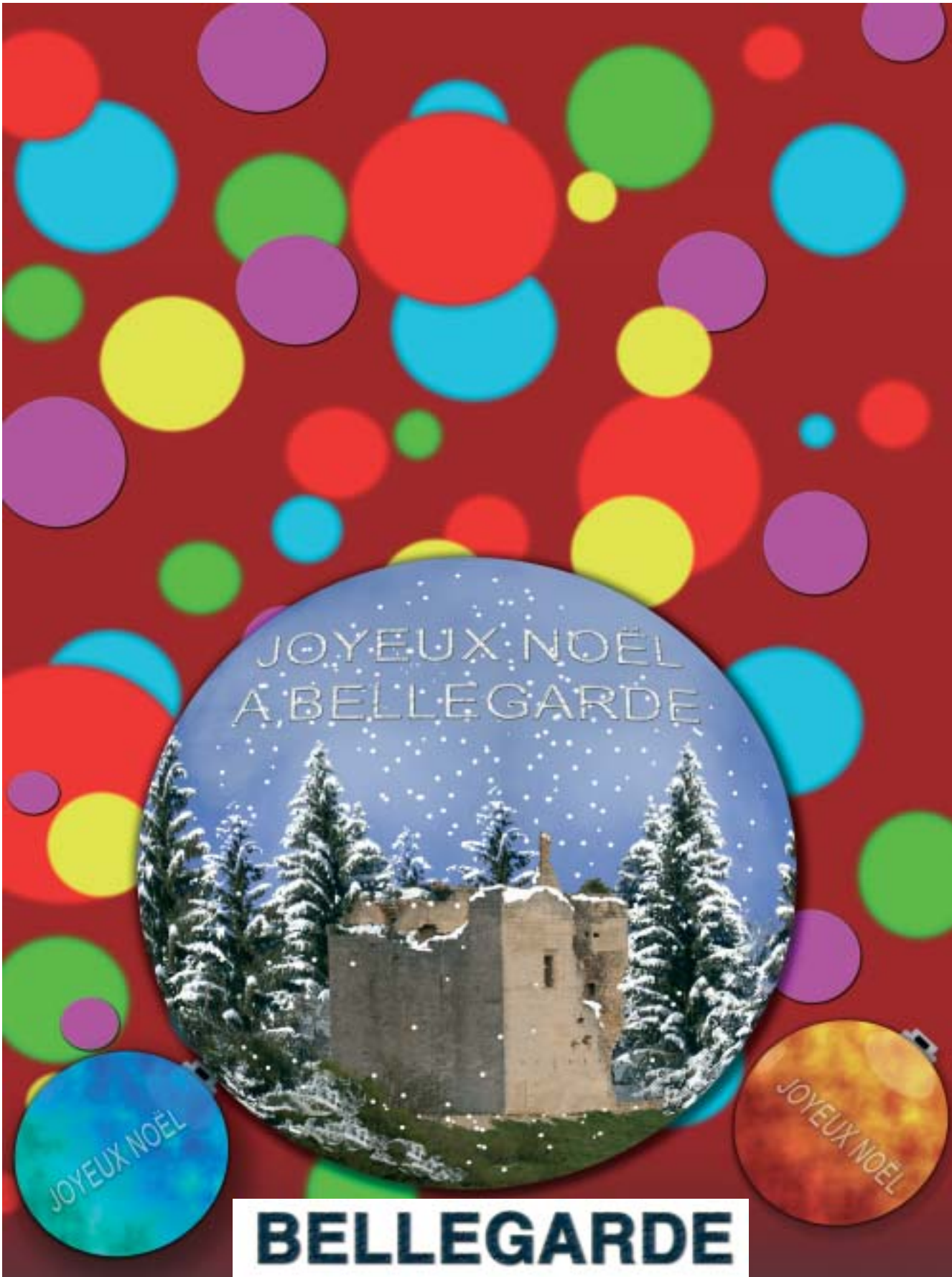


ECHANGES

Journal d'information de la commune
Novembre - décembre 2010

N°11



BELLEGARDE



SOMMAIRE

<i>Éditorial</i>	3
<i>Conseil municipal</i>	5
<i>Vie municipale</i>	6
<i>Vie associative</i>	16
<i>Dans la commune</i>	20
<i>État civil</i>	23
<i>Expression libre</i>	23

Échanges

Mairie de Bellegarde
Tél. 04 66 01 09 32
mairiebellegardegard@wanadoo.fr

Directeur publication : Juan-Antoine Martinez, maire de Bellegarde
Rédaction - PAO : Georgette Rouvray, Pascal Crapé
Impression : AB OVO conseil

NUMÉROS PRATIQUES

Mairie (accueil) 04 66 01 11 16	Point infos (festivités, tourisme, association, jeunesse) 04 66 01 03 40
Services techniques 04 66 01 68 76	École privée Jeanne d'Arc 04 66 01 63 11
Police Municipale 04 66 58 00 73	École maternelle publique Philippe Lamour 04 66 01 18 87
Médiathèque 04 66 01 13 62	École primaire publique Batisto Bonnet 04 66 01 11 90
Crèche multi accueil 04 66 22 96 79	Presbytère 04 66 01 17 48
Centre de loisirs 04 66 01 36 50	

ÉDITORIAL

Mes chers concitoyens

Cette fin d'année 2010 a été riche en activités et en décisions importantes. Le bilan des fêtes d'octobre est très positif avec beaucoup de manifestations taurines, d'expositions culturelles et de musique. L'engagement et le respect manifestés par nos vrais jeunes a permis à tous, sans aucun accident majeur, de profiter des abrivado et des encierros.

Permettez- moi d'avoir une pensée pour les 2 élus du Grau du Roi sur lesquels pèse une condamnation à de la prison avec sursis et à une amende, en tant que co-présidents de leur comité des fêtes. Nous sommes tous responsables de la sécurité et de la sauvegarde de nos traditions camarguaises. Tout le monde doit en avoir conscience.



Puisque nous parlons de la sécurité publique, vous devez savoir que la vidéo protection que nous avons installée dans tout notre centre ville, a permis d'élucider de nombreux délits, même ceux commis dans des villages voisins (identification de l'équipe de malfrats qui sévissait à Fourques).

N'hésitez pas à porter plainte pour les délits dont vous êtes victimes.

La municipalité reste aussi très attentive à la sécurité routière : vous allez voir dans presque tous les quartiers de nouveaux modules ralentisseurs afin de diminuer la vitesse sur les voiries intra muros . Cette 2^{ème} vague d'aménagements se poursuivra dans les années à venir.

Bien sûr, la décision la plus importante dont je souhaite vous parler est l'approbation, lors de la séance du conseil municipal du 15 Novembre 2010, du projet de PLU (plan local d'urbanisme) dont l'élaboration était engagée depuis décembre 2002

Ce travail n'a pas été facile en raison de nombreuses problématiques :

- ▶ L'impossibilité d'extension du périmètre de la zone d'habitation bloquée jusqu'en 2015 par les objectifs du SCOT SUD GARD opposables aux PLU de toutes les communes,
- ▶ La création de zones d'activités économiques. Nous avons du déployer beaucoup de persuasion pour faire accepter la zone de Coste Rouge (30Ha) en remplacement de notre zone des Connangles gelée par le risque inondation ; les zones de la Vaque Haute et surtout de la Vaque Basse qui permettra, avec un schéma d'aménagement précis, de proposer 6 à 8 lots cohérents pour les entreprises locales ; et enfin 5 ha en regard du site de Sita FD et de la future briqueterie, spécialisée dans le domaine environnemental
- ▶ L'aléa inondation, qui a été et reste une contrainte importante, notamment avec la prescription d'un PPRI (plan prévention des risques inondations) par le Préfet

Notre philosophie a été de ne pas déclasser les zones urbaines inondables. Bien entendu le «porter à connaissance» du plan Rhône et de l'aléa des ruissellements du Rieu contraignent aujourd'hui ces zones urbanisées. Mais après réalisation des travaux prévus par le SYMADREM, l'aléa Rhône deviendra quasiment nul dans toutes les zones urbaines.

L'élaboration du PLU a été un travail important. Je suis conscient que les contraintes n'ont pas permis d'apporter des réponses satisfaisantes à toutes les demandes individuelles, mais nous avons veillé à ce que ce document indispensable réponde à l'intérêt public ou collectif.

Le PLU a été adopté à l'unanimité, majorité et opposition comprises et ce, dans l'intérêt de tous.

Nous nous réjouissons de cet esprit républicain et responsable en local, esprit qui manque parfois au niveau national sur des causes importantes (emploi, retraites, sécurité ...).

Je terminerai cet éditorial en formulant le vœu que vous puissiez participer en cette fin d'année aux nombreuses et riches activités préparées par notre équipe et l'ensemble du tissu bénévole, commercial et économique que je remercie pour leur engagement.

Je vous souhaite à toutes et à tous de bonnes fêtes de Noël et de fin d'année en compagnie de votre famille, proches et amis.

Juan Martinez
Maire de Bellegarde et Conseiller général

Séance du 15 novembre 2010

Le conseil approuve les propositions suivantes

- ▶ Désignation de M. Michel BRESSOT - adjoint à la sécurité et à l'environnement - comme représentant de la commune de Bellegarde à la nouvelle Commission Locale de l'Eau du SAGE Camargue Gardoise
- ▶ L'adhésion de 6 nouvelles communes au Syndicat intercommunal de protection des sites et la défense des traditions camarguaises
- ▶ La nouvelle convention d'objectifs et de financement relative aux établissements d'accueil des enfants de 0 à 6 ans et autorise M. le Maire à signer cette convention avec la CAF (concerne le service crèche et multi-accueil)
- ▶ Attribution d'une subvention de 330 € à l'association « Pimp My 4Ailes » : il s'agit de Bellegardais qui participeront au prochain 4L Trophy. 2400 candidats étudiants européens vont parcourir près de 7000 km en Renault 4L au travers de la France, de l'Espagne et du Maroc. Dans ce dernier pays des distributions de fournitures scolaires et équipements sportifs auront lieu en faveur d'enfants de régions défavorisées.
- ▶ Décision budgétaire modificative. En particulier à la section investissement est prévue l'acquisition par la commune d'un immeuble situé rue de la République en vue d'un aménagement du secteur.
- ▶ Fixation du nombre et de la rémunération des animateurs contractuels (accueil de loisirs)
- ▶ Renouvellement de la promesse de vente de la parcelle E 1419 à la Société SITAFD pour une durée allant jusqu'au 31 décembre 2012.
- ▶ Approbation de la cession gratuite à la commune par la SCEA Les Vignerons créateurs de la parcelle C n°1094 (parking de la cave).
- ▶ Création d'un poste d'adjoint d'animation pour un besoin occasionnel de 3 mois maximum renouvelable 1 fois.
- ▶ Elargissement du périmètre des immeubles pouvant bénéficier d'une aide à la rénovation des façades au quartier du Château et au centre ville et amélioration du financement pour la conservation des éléments architecturaux remarquables.
- ▶ Projet du Plan Local d'Urbanisme (PLU) destiné à remplacer l'actuel Plan d'occupation des Sols (POS) qui sera soumis pour avis aux personnes publiques associées, conformément au code de l'urbanisme.

VOIRIE, PROJETS, RESEAUX

Haut Débit

La région et le conseil général ont lancé un programme de résorption des zones blanches en haut débit. Dans ce cadre, de nouvelles infrastructures appelées « nœuds de raccordement d'abonnés Zone d'Ombre » (NRA ZO) ont été construites. Cet équipement a été récemment installé sur la commune, tout comme sur celles de Bouillargues, Garons, Manduel.

Pour bénéficier des offres internet haut débit, les administrés peuvent contacter l'opérateur de leur choix. Ils peuvent auparavant vérifier l'éligibilité de leur ligne en se connectant au site : <http://languedocroussillonhautdebit.fr> ou joindre le serveur vocal dédié au numéro : 0 810 00 93 57.

Réseau d'assainissement

Le réseau d'eaux usées ou d'assainissement est souvent appelé « tout-à-l'égout ». **Cependant, on ne peut pas tout y jeter !** Ce réseau est avant tout destiné à évacuer des liquides non dangereux ou des matières rapidement dégradables, qui sont dirigés ensuite vers la station de traitement des eaux. La présence d'objets solides (lingettes entre autres), ou toxiques indésirables dans les canalisations des eaux usées peut entraîner des dysfonctionnements (bouchons) qui non seulement, demandent une intervention sur le réseau et représentent un coût non négligeable pour les utilisateurs que nous sommes, mais peuvent également causer des désagréments à tout un quartier. Il est donc demandé à tous les usagers de veiller à la bonne utilisation de leur réseau d'assainissement, voire de se poser la question au préalable « poubelle ou égouts ? ».

Écobuage et brûlage de végétaux en agglomération... Un rappel des règles

Il est rappelé que la pratique de l'écobuage est strictement règlementée :

- ▶ notamment dans les espaces forestiers et jusqu'à une distance de 200 mètres de ceux-ci.
- ▶ en cas de vent supérieur à 20km/h (branches agitées), il est formellement interdit de procéder à l'incinération de végétaux.
- ▶ seuls les propriétaires ou leurs ayant droit, peuvent du 1^{er} septembre au 14 juin, incinérer des végétaux coupés ou sur pied en faisant une déclaration préalable en mairie.
- ▶ Avant toute action d'écobuage, le propriétaire doit :
 - a) prévenir les sapeurs pompiers la veille de l'opération.
 - b) disposer sur place d'un moyen d'alerte des secours (téléphone portable...) et d'une réserve d'eau avec un dispositif de pulvérisation
 - c) assurer une surveillance constante du feu
 - d) ne quitter les lieux qu'après extinction complète du feu. Celle-ci doit être effective au plus tard 1heure avant l'heure légale du coucher du soleil.

Du 15 juin jusqu'au 31 août, l'emploi du feu est strictement interdit.

Tout manquement à cette réglementation peut entraîner (au minimum) une amende forfaitaire de 135€. Pour en savoir plus :

http://www.gard.pref.gouv.fr/sections/securite/securite_civile/feux_de_forets



Utilisons bien les conteneurs collectifs d'ordures ménagères !

Pour des questions pratiques, la C.C.B.T.A. a placé en divers lieux de la ville des conteneurs collectifs destinés à recevoir les sacs d'ordures ménagères.

- ▶ Les déchets du tri sélectifs (sac jaune) ne doivent pas être mis dans ces conteneurs, mais sortis le mardi soir ou mercredi matin (avant 9h) pour être directement collectés sur la rue par le service de ramassage intercommunal.
- ▶ Pour des questions d'hygiène et d'odeur, les déchets ne doivent pas être jetés directement dans les conteneurs mais placés au préalable dans un sac (noir) destiné aux ordures ménagères.

Concours communal des Maison fleuries

Le jeudi 4 novembre s'est déroulée en mairie la remise des prix de l'édition 2010 du concours communal des maisons, terrasses, balcons et jardins fleuris. 13 participants ont répondu à cette édition et ont accueilli le jury composé d'élus, de bénévoles et du représentant du service des espaces vert dans leurs antres de fleurs, de couleurs et de verdure.

Si tous nos jardiniers amateurs ont été récompensés, quatre d'entre eux ont été mis en avant pour



leur originalité, leur diversité et esthétique, à savoir les jardins de : Martine Malnis (1^{er} prix), Lucienne Granier (2^e prix), Jean-Pierre Bartoli (3^e prix), Odette Manégli (4^e prix). Félicitations à nos gagnants et merci également aux 13 partenaires et entreprises qui ont soutenu et primé ce concours : Cévennes Motoculture, Elagage Pétrarca Alfredo, Estève Quincaillerie, Ets Chamoulaud, Ets Gonzalvo Joël, Ets Perret, GRES, M.P.A, les Pépinières Eole, A.B.F, Camarguaises, Taliani et la Roseraie Meilland Richardier.

Collège

Le 12 octobre, les membres de la commission Municipale «JEUNESSE /EDUCATION» se sont réunis afin de travailler sur le dossier « UN COLLEGE A BELLEGARDE ». Cette commission, mise en place courant avril 2008, œuvre auprès des instances compétentes (Education Nationale via l'académie) et politiques (conseil général) afin de leur faire prendre conscience de la nécessité de la création d'un collège sur la commune de Bellegarde. Depuis sa mise en place, elle a déposé auprès de ces décideurs un dossier complet sur ce sujet important, dans lequel elle s'attache à décrire la situation (qui dure depuis de nombreuses années et ne va qu'en s'aggravant) et à proposer des solutions argumentées. Elle interpelle régulièrement, le président du conseil général et l'inspecteur d'académie.

Les récents propos d'Olivier RIGAL, vice-président de cette commission et adjoint au maire de la commune montrent l'urgence de la création de cet établissement :

« Nous avons à Bellegarde, depuis longtemps, une situation humaine très préoccupante. En effet, tous les matins ce sont au moins 400 collégiens qui quittent la commune pour des Etablissements des localités environnantes. Ces jeunes partent de leur domicile très tôt pour y revenir très tard. La majorité d'entre eux se rendent au collège Bigot de Nimes, qui pour information, est un des derniers établissements scolaires de type (tristement célèbre) «Pailleron». Le coût financier des transports, entièrement supporté par le conseil général, est exorbitant de l'ordre de 400.000 à 500.000 euros par an. Or, notre commune est en plein essor démographique et devrait compter dans l'avenir 8000

habitants, de quoi construire un collège 400 voire 600 élèves. Autant de raisons qui exaspèrent, jour après jour, les élèves et leurs parents. Après qu'une nouvelle relance leur ait été adressée nous considérons que la balle est dans le camp du conseil général et de l'Inspection Académique. Enfin et surtout, il faut que ces derniers sachent que les Bellegardais sont farouchement déterminés sur ce dossier.»



Le service périscolaire de l'école élémentaire Batisto Bonnet

Ce service est assuré par Brigitte Guitton assistée dans ses fonctions par Sandra Chaouch. Le service gère les garderies du matin et du soir, les études, le temps méridien (11h30 - 13h30) et la régie cantine. Les horaires sont les suivants: Lundi et vendredi: 7h30 à 10h30 / 11h30 à 13h30/ 16h30 à 18h30. Le mardi et jeudi: 7h30 à 9h30 / 11h30 à 13h30/ 16h30 à 18h30.

Enfin, outre ces fonctions d'encadrement et de surveillance, le service organise également, durant le temps de la restauration, diverses animations avec les enfants, telles que danse, roller, trottinette.



Changement de look pour l'agenda 2011 « plus petit, plus complet ».

C'est sous une nouvelle forme que naîtra début janvier le nouvel agenda 2011. Plus « carnet pratique » qu'« agenda », il diminuera également de taille avec un format de 17 cm x 17 cm. Néanmoins et concernant les informations qu'il contiendra, il en sera plus complet, puisque y seront présentés à l'intérieur : les listes des commerces et entreprises, des associations, des services, les élus, le plan de la ville, la commune et son patrimoine. Bref un véritable document utile à conserver. A l'attention des annonceurs: 46 encarts (et pas plus !) publicitaires seront disponibles (format 6,5 cm de largeur x 8,5 cm de hauteur) au tarif de 65€. Les personnes intéressées (associations, commerces,..) peuvent contacter le service information en mairie au : 04 66 01 09 32 avant le 10 décembre.



Installation de planimètres

Suite à appel d'offre, remporté par la Société Clear Channel, un nouveau marché a été conclu concernant l'implantation de 8 planimètres sur le village (les anciens avaient disparu ou étaient endommagés). Ces planimètres comportent sur une face une affiche publicitaire et sur l'autre un plan de ville. La Société Clear Channel prend intégralement en charge le coût de l'installation et de l'entretien de ce matériel.

Un bilan des manifestations culturelles de la médiathèque...

- Le 24 septembre, « Les Dézingués » ont présenté un « cabaret-spectacle » intitulé « Je vais m'envoler » consacré à Bernard Dimey. C'est dans l'ambiance d'un bar que le trio formé par Michel Guerry, Corinne Friconnet et David Viala à l'accordéon, ont exploré l'univers de ce grand auteur. Ils ont enchanté le public, assis autour de petites tables, par l'humour, la tendresse et la joie de vivre émanant de ses textes et chansons...

► Du 16 au 27 novembre, une exposition: « Sous le soleil des indiens » a permis au public de comprendre l'histoire et les différentes ethnies des indiens d'Amérique du Nord et du Sud.

Tentures tissées à la main par des artisans du Pérou et de Bolivie, colliers, instruments de musique traditionnels... et autres objets étaient en vente au profit de ces artisans, par l'intermédiaire de la société Créa diffusion. Une projection et une conférence sur la Guyane par l'écrivain Jean-Claude Baise ont permis de découvrir ou de mieux connaître ce département français si éloigné de la métropole.



Et de la Culture

► Festival de théâtre associatif de la Ligue de l'Enseignement du Gard

Les 1, 2 et 3 octobre nous avons reçu trois troupes participant au 7^e Festival de la Ligue. Les scolaires ont inauguré celui-ci avec deux séances de marionnettes de la Cie « Mayapo », avec un spectacle intitulé « le Nez du facteur ». Le 2 « les Caméléons » de Redessan ont enchanté le nombreux public de la Salle des Sources, avec une comédie joyeuse et hilarante. Enfin la Compagnie « Acte » a présenté le célèbre « Georges Dandin » de Molière, le dimanche. Ce 7^e Festival a été une vraie réussite. Bravo



à toutes ces troupes et aussi au public, qui répond présent à chaque pièce, et qui est reconnu comme étant un « bon public » par tous ceux venant jouer à Bellegarde.

► Du 5 au 15 novembre 2010 : une exposition sur « la guerre d'Espagne et la Retirada » présentée salle des 2 mondes a retracé cet épisode douloureux qui a commencé les 17 et 18 juillet 1936, mettant à feu et à sang la population, dans un conflit fratricide ayant duré 3 ans. Les panneaux de cette exposition ont été réalisés par L'association « Amitiés et Echanges Manguio Lorca et autres cités espagnoles », d'après des documents

d'archives mis à disposition par l'association ASEREF.

► Belle soirée « Noche de Luz » pendant la fête d'octobre. Un nombreux public a assisté à la représentation de la pièce « les Noirs » par la Cie Arte y Toros. Cette pièce atypique mélange articles de presse et film, rendant hommage à tous les protagonistes de la Corrida : chevaux, picadors, taureaux et toréadors... avec un passage particulier consacré à Niméno II. Ce spectacle a été suivi d'une soirée « tapas » animée par une démonstration de Flamenco de Mme Poudevigne, Présidente de l'association « Sabor Flamenco » et de sa fille Sara. Tapas copieuses et sangria, réalisées par les membres de la Commission Culturelle, ont contribué à la belle réussite de cette soirée.



Prochaines manifestations de la médiathèque et de la culture

► Du mardi 8 février au samedi 26 mars 2011: Exposition : « Le papier, c'est la vie ! » Peut-on imaginer un monde sans papier ? Qui d'entre nous a réellement envie de se passer de ces plaisirs : écrire sur un beau papier, recevoir une lettre et la relire, envelopper un cadeau dans un bel emballage, conserver ses souvenirs intacts dans un carton, utiliser des produits d'hygiène irréprochables ? Aujourd'hui, le papier et le carton sont omniprésents dans notre vie à travers leurs différents usages. Matériau écologique, il a également su répondre aux préoccupations environnementales des utilisateurs. Un sujet à découvrir... prochainement

à la médiathèque.

► Du mardi 8 au samedi 26 mars. «L'art postal en fête / faites de l'art postal ». Exposition présentant 80 créations. Venez vous aussi créer des enveloppes uniques et totalement timbrées les samedi 12, 19 et 26 mars de 9h30 à 12h.

► Explorations des 5 sens...

Chers enfants, vous êtes invités à la médiathèque samedi 29 janvier 2011 à vivre des expériences autour du goût et des bruits... Pour les 7 - 9 ans, rendez-vous à 13h45 pour le spectacle « J'écoute dans le noir ». Pour les 4-6 ans, rendez-vous à 15h pour le même spectacle. Moments inoubliables à voir, à déguster, à sentir... Les animations sont offertes pour vous, les petits et grands bouts de chou. Fins des explorations à 17h30...



JUMELAGE : Comité Gersfeld



Avant que l'année 2010 ne s'achève, nos amis de Gersfeld vont une nouvelle fois nous rendre visite à l'occasion du marché de Noël.

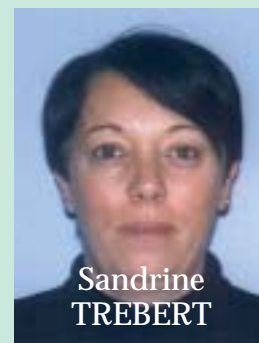
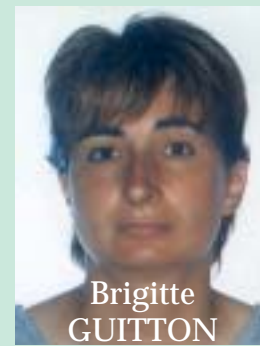
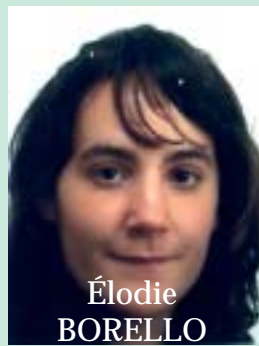
Arrêtez-vous sur le stand de Gersfeld !

Vous y découvrirez des spécialités allemandes et nos amis seront ravis de vous recevoir et de vous revoir !

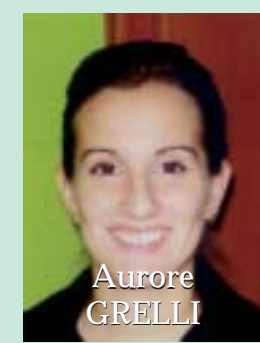
A l'orée de l'an 2011, des projets sont déjà en cours: Le premier projet concerne l'échange avec le collège de Gersfeld, la Rhönschule qui aura lieu lors des vacances de Printemps : 16 jeunes allemands rendront visite à leurs amis français. Leur arrivée est prévue le 27 avril au soir et leur départ le 6 mai au matin.

La commission des jumelages remercie sincèrement les familles bellegardaises qui se sont déjà engagées à les recevoir.

RECENSEMENT de la population Bellegardaise



M. MARICAL



Le dernier recensement remontant à 2007, à la requête de l'INSEE, à compter du 20 Janvier 2011, pour une période de 4 semaines, 12 Agents recenseurs sillonneront la commune afin de procéder à un nouveau recensement de la population de Bellegarde. Celui-ci se doublera d'une « enquête familles » sur 3 secteurs pour laquelle les questions seront plus précises

Nous vous remercions d'avance de réserver un bon accueil à l'agent qui se présentera à votre domicile muni d'une carte officielle. En effet, le recensement est très important, non seulement, afin de connaître l'évolution de la population, mais aussi pour les dotations de l'Etat qui sont fixées en fonction du nombre d'habitants.

De l'oliveraie au moulin

Depuis le 10 décembre 2004, date de la cérémonie officielle de « renaissance » du moulin en présence de Damien Alary, président du conseil général du Gard, et après 2 années de restauration, le moulin à huile communal du 19^e siècle, a fêté sa 6^e campagne pédagogique pour les enfants des écoles.

Habituellement c'est plus en visiteurs que les écoliers découvrent ce beau lieu vivant de l'histoire du terroir local (plus de 300 enfants des écoles de la communauté de communes sont venus jusqu'en décembre voir tourner les meules et la mise en œuvre de la presse manuelle). Toutefois, pour 3 classes de l'école Batisto Bonnet, à la demande des enseignants, l'initiation a commencé sur le terrain par la cueillette des olives. Ainsi le mardi 16 novembre, plus de 50 enfants, ont rejoint le site de la Tour pour une récolte dans les oliveraies communales. Les jeudi 18 et vendredi



19 novembre, nos jeunes cueilleurs, sous les conseils et l'encadrement des membres de l'association locale du patrimoine (ABCP) et du chantier communal d'insertion, se sont transformés en mouliniers pour presser leur récolte (plus de 60kg d'olive !) et recueillir leur huile.

On ne peut conclure sur le moulin, sans remercier les personnes suivantes :

- les nombreux Bellegardais et même Saint-Gillois qui se sont signalés pour offrir leur récolte,

- les bénévoles qui, en parallèle avec le personnel du chantier d'insertion, assurent aussi le ramassage, chacun contribuant de façon quasi vitale au bon fonctionnement du moulin et à la possibilité d'accueil d'un maximum d'enfant.

L'huile produite est, une fois conditionnée sous forme de fioles (de 10 à 15 cl) achetées par la commune, offerte à chaque enfant.

Du 18 novembre jusqu'au 3 décembre, le moulin fonctionne lors de la visite des enfants des écoles. Le public curieux y est également la bienvenue.



Pour une restauration et valorisation des oliveraies communales

Combien d'oliveraies perdues au milieu des bois et coteaux de notre commune ne demandent qu'à être valorisées ? La question s'est posée naturellement à la commune, confrontée chaque année à la problématique de recueillir un minimum de volume d'olives (pas moins de 1000 kg !) pour le fonctionnement de son moulin à huile à des fins pédagogiques.

Actuellement plus du tiers des olives recueillies est issu de dons de particuliers, le reste provenant des propriétés communales (espaces verts en majeure partie). Sans renier l'aide précieuse des particuliers, la valorisation des oliveraies en friches ne pourrait être qu'un « plus » pour la commune, autant au niveau paysager, que dans la minimisation des risques d'incendie ou encore de la valorisation de son patrimoine.

C'est dans cette démarche que depuis le 16 novembre a débuté un travail de restauration et de « reformation » des oliveraies du penchant de la Tour. Il ne s'agit pour l'instant que d'un travail de taille sévère sur certains arbres, la suite (aménagement des terrains) devant se dérouler tout au long de l'année 2011. Ce travail sera assuré par l'équipe du chantier d'insertion (qui parallèlement terminera la calade permettant l'accès au site du château) avec l'appui technique du service des espaces verts et les conseils bénévoles et éclairés de M. Francis Pouget (qui, sur notre commune, a réalisé un superbe exemple de restauration d'oliveraie à l'ancienne, associant oliviers et cultures).



DB
Coiffure - Ongles américains
Maquillage semi-permanent

Offrez des Bons
Cadeaux pour les Fêtes

Appelez moi dès aujourd'hui
06.50.42.82.10

sas GIPELEC

ELECTRICITE GENERALE
AUTOMATISME DE PORTAIL
CLIMATISATION (n° préfectoral 1023)

04 66 01 94 63
*** portable 06 32 24 34 84 ***

Xavier GIRONDEAU PERIS
72 rue Jean Monnet 30127 BELLEGARDE
sas.gipelec@sfr.fr

Les P'tits Bouts

Layette et Vêtements pour enfants de 2 à 16 ans
Chipie, Levi's, 3 pommes...

Centre Commercial Carrefour Market
4, rue des arènes - 30127 BELLEGARDE

DEKRA
CENTRE DE CONTROLE
TECHNIQUE AUTOMOBILE

Z.I. Les Mourgues - Route d'Arles
30800 SAINT-GILLES
Tél. 04 66 87 03 16 - Fax 04 66 27 68 45
Avec ou sans rendez-vous

Christian NOTO

VIE MUNICIPALE



Des artistes



La Fete d'Octobre en quelques images



Un nouveau parcours d'abrivado



De la mousse



Des rois et reines de la pêche



La première Braderie Bellegardaïse





Le Défilé à l'ancienne



Le Trophée Ourias Chomel



*La fête d'Octobre
en quelques images ...*



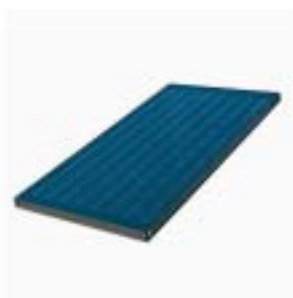
Le trophée des mini As



climat

Diffusion

UN INSTALLATEUR QualiFié



Pour votre chauffage et production d'eau chaude SOLAIRE
Votre **CHAUFFE EAU SOLAIRE** 300 L installé pour

3 950 €** jusqu'au 15/12/2010

Crédit d'impôt 50%*



Devenez producteur d' **ELECTRICITE PHOTOVOLTAÏQUE**

Votre installation clés en mains

(Raccordement ERDF et CONSUEL compris)

Liaison entre onduleur et réseau < 20 m, sans étage

17 900€ **

Revenus annuels +/- 2 200 €

Crédit d'impôt 25%*

EXIGEZ LA COMPETENCE D'UN PROFESSIONNEL

à BELLEGARDE

Près de chez vous !!!



Pour le remplacement de votre chaudière par :

UNE POMPE A CHALEUR

Crédit d'impôt de 25 à 40%*

Pour l'installation de votre

CLIMATISATION REVERSIBLE

PLANCHER CHAUFFANT/RAFRAICHISSANT

CHAUFFE EAU THERMODYNAMIQUE CREDIT D'IMPOT 40%*



Pour l'installation de votre

POELE ou CHAUDIERE à BOIS ou à GRANULES

Crédit d'impôt de 25 à 40%*



* Jusqu'au 31/12/2010 Voir conditions en magasin ou sur impôts-gouv.fr

** TVA 5,5% pour les logements de plus de 2 ans

L'énergie est notre avenir, économisons la !

CLIMAT DIFFUSION - 2 Rue de l'Hôtel de Ville - 30127 BELLEGARDE

04 66 03 02 41 - climat.diffusion@orange.fr

VIE ASSOCIATIVE



Club le saint jean : Journée offerte aux handicapés

Depuis sa création, cette association de quartier étend sa générosité et sa solidarité bien au-delà de la place du même nom. Outre l'organisation de la fameuse nuit des feux de la Saint-Jean, les goûters et spectacles offerts aux enfants des écoles, le club est également l'initiateur d'une journée d'animation offerte aux enfants handicapés. C'est le 25 septembre que s'est déroulé cette année ce grand moment de convivialité et de solidarité.



L'école bouliste Bellegarde (E.B.B) garde le cap

En fin de la saison bouliste 2010, l'E.B.B. poursuit ses objectifs initiaux. Après avoir qualifié trois équipes au championnat du Gard Jeu Provençal Triplette, où l'équipe MIAILLE Marc, BARTOLI Benoit et CHABALIER Philippe ont joué les 1/8^e de finale, et une équipe en «pétanque triplette», ses licenciés se sont retrouvés régulièrement dans le carré final et même plus, lors des diverses manifestations départementales.

Mentions spéciales :

- ▶ à notre jeune Loïc Chabalier pour sa première participation au concours «Le Provençal» à Marseille (1320 équipes) et déjà en 4^e partie devant les champions de France 2010.
- ▶ aux vétérans Robert Ribière, Max Boucayrand et Marcel Verdilhan pour leur titre de champions du 14 Juillet, acquis de fortes luttes et paroles.

Après le qualificatif jeu provençal triplette du championnat du Gard 2010, l'EB.B. s'est vue attribuer par le Comité 30 la compétition «Reine» du département : le championnat du Gard de «jeu provençal triplette» les 2,4 et 5 Juin 2011. Cette manifestation permettra d'accueillir les meilleures

équipes du département sur notre boulodrome. Du beau spectacle en prévision !

Le bureau de l'E.B.B. félicite ses licenciés pour les résultats obtenus en 2010 et leurs souhaite de maintenir le cap pour 2011. N'oubliez pas que la saison commence les 22, 23, 24 janvier 2011 avec le National «jeu provençal» de Martigues 13. Pour les adhérents et futurs adhérents de l'E.B.B. pensez à vos licences 2011.

Contact : 04 30 67 00 20.

Le président René Ribière et son bureau vous souhaitent de bonnes fêtes pour cette fin d'année 2010.



VIE ASSOCIATIVE

La Cantilène

Vendredi 10 décembre à 21h : la Cantilène aura le plaisir de présenter son nouveau répertoire à l'église Saint-Jean à Bellegarde. Bellegardais et Bellegardaises, votre présence est notre meilleure récompense !... Ce concert clôturera l'année 2010, laquelle a été bien remplie avec 3 concerts à but humanitaire:

- ▶ Mars: concert pour Rétina à Beauvoisin.
- ▶ Mai: concert au profit d'ADEPO 30 à Bellegarde et Concert à Rodilhan.
- ▶ Septembre: une grande première, l'auditorium de Fourques nous a ouvert ses portes.
- ▶ Novembre: la Cantilène a invité le groupe Russe Skaz de Pskov. Le folklore russe éclatant de talents et de couleurs a ébloui les spectateurs. Ce groupe remercie la ville de Bellegarde pour son accueil chaleureux.

Repas de la classe 50

Le samedi 6 novembre, un repas anniversaire était organisé au restaurant la Guinguette au pont de Broussan pour fêter les 80 ans de la classe. Une occasion de se retrouver entre amis autour d'une bonne table. Une ambiance chaleureuse s'est rapidement créée, danses et chansons se succédant tout l'après midi pour le grand plaisir des convives. Après la traditionnelle « Coupo Santo » entonnée par tous et l'inévitable « Chenille », la journée s'est terminée sur un dernier verre de l'amitié et le souhait de se réunir plus souvent.



Judo Club : les premiers résultats de la saison

Gaétan Milan a bien démarré en obtenant une belle 5^e place lors du grand prix régional qui s'est déroulé près de Perpignan. Gaétan, après une précédente saison gâchée par des blessures l'empêchant de s'entraîner correctement et de participer aux compétitions, revient avec beaucoup de motivation. Pour ce premier grand prix le groupe de compétiteurs de Judo30, dont fait parti Gaétan, a frappé fort, puisque qu'il décroche 8 podiums sur 12 participants.

Les plus jeunes vont débiter les rencontres inter clubs avec le tournoi des 4 saisons. Lors de la 1^{ère} rencontre à Rodilhan, Alice Pietchokta, Sammy Mohamed, Lucas Girondeau, Victor Féraut, Lucas Montemurro et

Loann Thouvenin défendront les couleurs du Judo Club Bellegardais. Ce dernier organisera la 2^e rencontre de la saison le 5 février 2011 à la salle des Sources. L'année dernière 140 judokas venant de huit clubs différents y ont participé.

Quand aux plus petits ils seront à Rodilhan le 11 décembre pour une animation et auront à cœur de ramener leur première médaille.

La section JUJITSU, créée cette saison, permet aux adultes d'acquérir des techniques de self défense et de garder la forme. Déjà près d'une quinzaine de pratiquants viennent s'entraîner tous les lundis au club de Manduel et les mercredis à la salle Bex à Bellegarde. Les effectifs des deux clubs pratiquent ensemble ce qui leur permet de mieux progresser.

Pour toutes informations : WWW.J30.FR / 06-20-19-48-28 (le professeur) / 06-23-44-24-86 (le bureau) ou à la salle Bex le lundi de 15h à 21h et mercredi de 14h30 à 16h30.



VIE ASSOCIATIVE

Don du Sang

Le 13 novembre 2010 à la salle des Sources l'Amicale des Donneurs de Sang Bellegardais a organisé son repas dansant qui a connu un grand succès. Dans cette même salle, le mardi 7 décembre, aura lieu la dernière collecte de l'année. L'Amicale espère autant de succès dans la participation des donneurs et souhaite vous retrouver très nombreux pour effectuer ce beau geste de solidarité.



Les Pères Noël Verts sont de retour...



Alors que les enfants se souviennent encore de la merveilleuse Journée des Oubliés des Vacances qui s'est déroulée à Paris le 19 août, leurs parents rêvent de pouvoir jouer les Pères Noël en cette fin d'année.... Malheureusement, pour certains, ce rêve reste inaccessible, à moins qu'un ami ne leur donne un coup de pouce pour garnir leur hotte.

Cet ami, le Secours Populaire l'a imaginé et inventé dès 1976 : c'est le Père Noël Vert.

Celui qui porte la couleur de l'espoir pour que tous les Père Noël rouges puissent répondre aux courriers des enfants, même de ceux dont les parents ont du mal à joindre les deux bouts.

L'injustice sociale frappe aussi au moment de Noël et contre celle-ci, modestement, le comité du Secours Populaire organise la solidarité. En partenariat avec Kamel Guennoun, Conteur, et l'Association « Les oreilles en éventail » trois animations sont prévues : à Beaucaire le mercredi 8 décembre, à Vallabrègues le mardi 14 décembre, à Bellegarde le mercredi 15 décembre. Les enfants sont invités à venir nombreux au cours de ces anima-

tions, pour apporter un jouet neuf ou en bon état, un livre, un dessin. Une grande braderie Jouets est organisée le mercredi 15 décembre au casino municipal de Beaucaire toute la journée. D'autres actions de solidarité sont prévues. Les bénévoles du Secours Populaire, réaliseront l'opération « Paquets Cadeaux » dans la galerie de Carrefour Beaucaire du 16 au 24 décembre. Vous aussi vous pouvez soutenir le Secours Populaire en adressant un don financier, un don de friandises, un don de jouets, un don de temps (bénévole).

Merci d'avance pour tous ceux qui ont besoin de notre solidarité

Contact : SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS Canton de Beaucaire, 40 quai Général De Gaulle 30000 Beaucaire. mirallesje@wanadoo.fr; 06 73 93 81 83 / 04 66 56 54 95

DANS LA COMMUNE

Nouveaux commerces



H.T électricité. C'est un jeune et nouvel électricien qui s'installe sur notre commune, et plus précisément au Vieux Mas de Sautebraut. Henri Thomaso est son nom (d'où « H.T électricité ») il propose désormais ses services en électricité générale, en neuf ou rénovation,. Contact : 06 42 14 40 44.



Olivier Jarrin. Descendu tout droit de l'Isère où il exerçait déjà son activité, Olivier Jarrin s'est installé depuis janvier 2010 dans notre ville. Les travaux d'abattage, d'élagage, taille, tonte et de débroussaillage sont sa spécialité. Contact. Tel : 06 58 91 47 70.

Vers un nouveau pôle médical. C'est au bout de la rue Bossuet que se développe sur la commune ce nouveau site du paramédical. Depuis le 22 novembre ce sont deux jeunes ostéopathes Fabien Teissier et Clara Tirole qui proposent leurs services (technique d'ostéopathie viscérale, crânienne..). Leurs compétences s'adressent tout autant aux nourrissons, qu'aux enfants et aux adultes, du Lundi au samedi. Tel du cabinet d'ostéopathie 04 66 62 37 88.



Belle comme un cœur change de look ! Ouverture d'une vitrine, de nouveaux horaires et de nouveaux produits, la boutique de prêt-à-porter féminin au 8 bis rue de Beaucaire s'embellit, notamment par la mise en place d'une vitrine qui permet dès lors aux passants de découvrir le magasin.

A poil les cabots ! C'est Martine Gravey, Bellegardaïse depuis 2000, ancienne caissière et responsable de rayon à l'ancien Champion Bellegarde, qui depuis le 23 septembre 2010 a créé ce nouveau service au 473 rue Crin Blanc. Après la vie du supermarché, elle a fait le choix de passer

à un tout autre domaine: celui des animaux et du toilettage canin.

Après une formation de 7 mois, la voilà aujourd'hui avec ce nouveau service qui assure, de 9h à 18h sans interruption et sur rendez-vous, outre le toilettage, également la vente d'accessoires canins (laisse, couverture, etc.). Contact 06 13 77 10 29. ou sur le site : www.a-pouils-les-cabots.fr



La première grande course cycliste professionnelle de la saison, « L'étoile de Bessèges » fait sa boucle de Beaucaire à Bellegarde

Le 2 février 2011, l'épreuve cycliste fera la part belle à la Terre d'Argence. En effet, elle partira de Beaucaire et arrivera à Bellegarde au terme d'une boucle durant laquelle les cyclistes traverseront, entre autres, toutes les communes du canton. Une occasion de voir quelques grands noms du cyclisme d'aujourd'hui ou d'hier.

Un tel événement, perturbera quelque peu (déviation, interdictions) la circulation dans la ville. Les informations à ce sujet vous seront données en temps utile (affichages dans les rues, panneau d'information, presse...) A titre de précaution, pensez à le prendre en compte dans vos projets (déménagement ou livraison importante).



L'ENTREPOT ALIMENTAIRE

Votre Pouvoir d'achat

Chemin de la salicorne (rond point Oasis)
30127 Bellegarde - Tel: 04 66 01 82 27

Supermarché

Ouvert du lundi au jeudi
de 9 h à 12 h et de 15h à 19 h
Ouvert le vendredi et le samedi
de 9h à 19h NON-STOP

Tout l'alimentaire à prix discount

BELLEGARDE MECANIQUE

GARAGE AUTOMOBILE
TOUTES MARQUES

OUVERT DE
8h30 à 12h00
&
14h à 18H

- ENTRETIEN - PLAQUE DE FREINS
- DISTRIBUTION - EMBRAYAGE
- PNEUMATIQUE (équilibrage et parallélisme)
- DIAGNOSTIQUES DES PANNES (avec la valise)

Chemin de Connangles - 30127 BELLEGARDE
Tel. 04 34 28 18 95 - 06 66 89 30 26
email. bellegarde-mecanique@laposte.net



Siret 33259318500058



au
Pays
des
Cigales

Route nationale 113 direction Arles
chemin des salicornes face au relais
routier de l'OASIS station ESSO
30127-BELLE GARDE

NOUVEAU !

**POTERIE DE JARDIN
POTERIE D'INTERIEUR
MOBILIER DE JARDIN
FER FORGE
CADEAUX - DECORATION
EXPOSITION DE TABLEAUX**



**PARKING
3000 M2 a votre service**

Tel. 04 66 01 05 06 - Fax 04 66 01 05 07
apc-30@orange.fr



**MAGASIN DE VENTE
LOCATION DE MATÉRIEL
VENTE D'OUTILLAGE**

Artisans - Collectivités
Industriels - Particuliers



**DE GRANDES MARQUES A VOTRE SERVICE
ZAC la Salicorne - 800 chemin de la Sansouïre
BELLEGARDE. Tel 04 66 01 75 23 Fax 04 66 01 75 21**

E.U.R.L ROBERT
Tailleur de pierre

Restauration immobilière
cheminées, balustrades
colonnes, vases

**Chemin des Salicornes
30127 BELLEGARDE**

Tel. 06 79 03 68 20



DANS LA COMMUNE

Ecole Jeanne d'Arc

L'équipe éducative de l'école Jeanne d'Arc s'est retrouvée deux jours autour de la réécriture de son projet d'école définissant ainsi les axes de travail prioritaires pour les années à venir.



ZOOM sur l'axe ECO-ECOLE « LE TEMPS DU GOÛT »

Les élèves du cycle 3 se sont retrouvés mardi 16 novembre autour de Jacques Puisais, docteur es sciences, fondateur de l'Institut français du goût, inventeur de la dictée sensorielle et de Dominique Char-don, président de Terroirs et Cultures. Les «éco-élèves» ont appris à éveiller leurs sens, à faire vibrer leurs papilles, à

goûter un aliment d'abord avec les yeux, ensuite avec le nez puis la bouche. L'A.P.E.L, en lien avec cette journée, a mis en place un mini-marché avec une vente de salades, citrouilles, pois chiches, pommes et pain maison.



FLASH INFO

L'APEL et l'ASC vous convient à son traditionnel marché de Noël qui aura lieu le vendredi 3 décembre 2010 à l'école Jeanne D'Arc. Venez nombreux !

Laure Arnoux, directrice de l'école, vous informe que les inscriptions pour la rentrée de septembre 2010 sont ouvertes. Contacter le 04 66 01 63 11.

Permanences du conciliateur de justice

Un conciliateur de justice M. René VITI tiendra sa permanence en mairie, à compter du 23 novembre les 1^{er} et 3^e mardis de chaque mois de 14 h à 17 h.

Sur RV préalable auprès de l'accueil mairie.

La fête en film 2010

Réalisé par le jeune Saladin Meslahi, il est désormais en vente au format DVD auprès des tabacs et bars de l'Union et « chez Seb » au tarif de 15€ .

Histoire de la Base Aéronavale Nîmes Garons. Un livre souvenir

Les « Marins du ciel » quitteront définitivement la BAN de Nîmes-Garons en 2011. Un livre concernant 50 ans d'histoire de la BAN est édité par les Editions Esprit Média à Nîmes. Pour tous ceux, anciens de la BAN ou autres qui seraient intéressés : Esprit Média au 04 66 29 75 19 ou contact@espritmedia.fr



Expression Libre

Le conseil municipal a approuvé à l'**unanimité** le remplacement du POS par un PLU. La démarche résulte d'une volonté politique destinée à maîtriser l'urbanisation de la commune tout en protégeant les espaces naturels et agricoles riches et vastes, dans le cadre de la loi SRU.

Le POS était un outil de gestion de l'espace, le Plan Local d'Urbanisme, devient un document exprimant prioritairement un projet d'aménagement et de développement durables.

Force est de constater que la continuité des institutions républicaines a permis l'aboutissement de ce projet initié le 5 décembre 2002, qui dépasse les clivages politiques au profit de l'intérêt général supérieur. Depuis cette date, la commune a subi les submersions du Rhône, et la législation en matière d'urbanisme n'a cessé d'évoluer vers toujours plus de protection et d'économie de l'espace. Cela dit et huit ans après, l'esprit de son élaboration est totalement conforme au projet initial, ce dont je me réjouis.

Élie Bataille

ETAT CIVIL

Naissances

29 septembre Loïc Perez, 6 octobre Aaron Roussel, 7 octobre Farès Bari, 14 octobre Chiara Bartoli, 17 octobre Zina Benedinne, 22 octobre Aaron Huissoux, 9 novembre Tiphanie Cordier, 11 novembre Kiara Cattoire, 13 novembre Lyam Garcia Semperé

Mariages

9 octobre Kamel Benguedada et Louisa Djamaa, 16 octobre Saïd Bouchriha et Mtisame Khalloufi, 6 novembre Kamal Haiti et Séverine Diego.

Décès

11 septembre Jeanne Frustier, 26 septembre Maryse Espagnet, 30 septembre Henriette Louvard, 5 octobre Maurice Olivier, 7 octobre Sarah Chambon, 11 octobre Joséphine Alcaraz, 12 octobre Yolande Maugé, 21 octobre Serge Herry, 21 octobre Lucien Rufo, 23 octobre Francisca Duarte Martins, 26 octobre Bernard Monniot, 4 novembre, Jeanine Bargoin, 14 novembre Jean Gras, 21 novembre Alice Carrel.

La marque des terrains à bâtir



Aménageur
de villes

Nous aménageons

l'avenir de votre commune



GUIRAUDON GUIPPONI LEYGUE
— GROUPE

0 466 689 689